

Le 2 février 2015, les membres du Conseil exécutif ont examiné, lors de la cent trente-sixième session, le Rapport de situation mondial sur la prévention de la violence 2014, publié récemment par l'OMS, le PNUD et l'ONUDD. Dix-huit États Membres ont apporté leurs commentaires au cours de cette discussion, dont plusieurs s'exprimant au nom de tous les pays de leur région, comme la Lituanie pour les Membres baltes et nordiques et les Pays-Bas, la Namibie, qui a pris la parole pour les États Membres de la Région OMS de l'Afrique, et les États-Unis qui se sont exprimés au nom des États Membres de la Région OMS des Amériques.

L'ensemble des États Membres a félicité l'OMS, le PNUD et l'ONUDD pour la production du Rapport de situation mondial sur la prévention de la violence 2014 qui passe en revue les données liées aux programmes, aux politiques et aux lois de prévention de la violence, et les services destinés aux victimes de 133 pays représentant 88 % de la population mondiale. Le Royaume Uni a estimé que le rapport « braquait un projecteur plus que nécessaire sur toutes les formes de violence », les États-Unis l'ont décrit comme « la prochaine étape à franchir dans le cadre de notre vision commune aspirant à un monde exempt de violence pour nos enfants », et la Belgique comme un étape importante sur la voie du plan d'action mondial, mais aussi comme un rapport « inquiétant » qui devrait tous nous préoccuper car il montre bien l'ampleur de la tâche qui reste à accomplir.

Plusieurs États Membres ont noté que le rapport pourrait servir de socle à l'élaboration d'un plan d'action mondial visant à renforcer le rôle des systèmes de santé dans la lutte contre la violence interpersonnelle, en particulier celle dirigée contre les femmes, les filles et les enfants. Les États-Unis ont suggéré que le Rapport de situation mondial sur la prévention de la violence 2014, en même temps que d'autres documents techniques de l'OMS, soit utilisé comme une source pour les indicateurs mondiaux sur les interventions nationales contre la violence à refléter dans le plan d'action mondial. Le Rapport de situation mondial sur la prévention de la violence 2014 sera au centre de nombreuses discussions politiques régionales et nationales, et sera également présenté sur divers forums internationaux traitant de la violence.

Faisant référence aux progrès réalisés dans l'élaboration du plan d'action mondial, les États Membres ont approuvé sans réserve le rôle clé que le secteur de la santé doit jouer dans la lutte contre la violence, et nombreux sont ceux qui ont fait remarquer qu'il est essentiel pour le plan d'action mondial de prendre en compte la prévention et la prestation de services, tant pour les victimes que pour les auteurs d'actes de violence. Nombre d'entre eux ont également souligné la nécessité pour le plan de définir clairement le rôle des systèmes de santé dans le cadre d'une réponse multisectorielle élargie. Entre février et juin 2015, l'OMS accueillera une série de consultations régionales et nationales sur l'élaboration du plan d'action mondial. Sur la

base de ces consultations, une version finale sera soumise pour examen au Conseil exécutif de l'OMS en janvier 2016, en vue de l'adoption du plan d'action mondial par l'Assemblée mondiale de la Santé en mai 2016.

Liens connexes

[Cent trente-sixième session du Conseil exécutif, Rapport de situation mondial sur la violence et la santé, Rapport du Secrétariat](#)

[Rapport de situation 2014 sur la prévention de la violence dans le monde](#)

Friday 3rd of May 2024 01:33:43 PM